



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le mercredi 3 avril 2019 — N° 28

Neuf heures quarante

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

Partie 1

AFFAIRES COURANTES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- Le député de Deux-Montagnes sur le sujet suivant : *Départ à la retraite de Diane Desjardins Lavallée, directrice générale de la Fondation de l'Hôpital de Saint-Eustache.*
- La députée de Hull sur le sujet suivant : *Souligner le 40^e anniversaire du plus vieux club d'âge d'or de Hull, le Club du Sourire.*
- Le député de Bourget sur le sujet suivant : *Fédération des centres d'action bénévole du Québec.*
- Le député de D'Arcy-McGee sur le sujet suivant : *Souligner la Journée internationale des Roms.*
- Le député de Chauveau sur le sujet suivant : *Les performances de l'archer Jacob Gagnon de Saint-Émile.*
- Le député de Rosemont sur le sujet suivant : *Les 5 ans de l'Épicerie solidaire de Rosemont.*
- La députée de Chicoutimi sur le sujet suivant : *25^e anniversaire de la Fédération des chambres immobilières du Québec.*
- La députée de Marie-Victorin sur le sujet suivant : *Hommage à Lydia Montigny.*
- La députée de Lotbinière-Frontenac sur le sujet suivant : *Médaille d'or au snowboard cross aux Jeux du Canada pour Anthony Gervais-Marcoux.*
- La députée de Saint-Laurent sur le sujet suivant : *Hommage aux gagnants du concours Visez droit du Barreau.*

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

DÉPÔTS a) documents
b) rapports de commissions
c) pétitions

RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS

INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL

QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES

VOTES REPORTÉS

MOTIONS SANS PRÉAVIS

AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Partie 2

AFFAIRES DU JOUR

AFFAIRES PRIORITAIRES

- 1) Conformément aux articles 275 et 276 du Règlement, poursuite du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement,

Et sur les motions formulant un grief présentées par :

Le député de Robert-Baldwin :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son budget qui entraînera une perte de 600 M\$ en quatre ans en liquidant une grande partie du Fonds des générations.

Le député de Rosemont :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son Plan québécois d'infrastructures qui réduit le ratio d'investissements du transport collectif par rapport au transport routier.

Le chef de l'opposition officielle :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son budget 2019-2020 qui ne tient pas compte des importantes marges de manœuvre héritées du précédent gouvernement, ne contient aucune vision et abandonne les générations futures.

Le député de Laurier-Dorion :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour ne pas engager, dans son budget 2019-2020, de nouveaux projets de construction d'unités de logements sociaux écoénergétiques à travers le programme AccèsLogis.

Le député de Rimouski :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour l'absence complète de vision concernant le développement de l'économie bleue et du Québec maritime.

La députée de Mercier :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son budget qui ne présente aucune mesure structurante pour lutter efficacement contre les changements climatiques.

La députée de Sherbrooke :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son budget 2019-2020 qui ne prévoit pas de plan afin de financer la rénovation et la construction écologique des bâtiments du parc immobilier scolaire.

La députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son manque de soutien aux municipalités québécoises afin de faire face aux conséquences négatives des changements climatiques.

Le député de Gouin :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour n'avoir budgété aucune somme pour la rémunération des stages.

La députée de Gaspé :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque de vision dans le développement du tourisme quatre saisons.

La députée de Maurice-Richard :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque de vision et de mesures concrètes pour lutter contre les changements climatiques dans son budget, ainsi que l'absence de sommes supplémentaires pour des projets de transport collectif.

Le député de Jean-Lesage :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son budget qui ne présente aucune mesure contre la privation de financement que nous impose le gouvernement canadien dans sa gestion des transferts en santé

La députée de Joliette :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour l'absence au budget 2019-2020 des investissements additionnels de 22 millions de dollars au programme d'aide financière pour les parents d'enfants lourdement handicapés promis lors de la dernière campagne électorale et prévus au cadre financier de la Coalition avenir Québec.

Le député de Pontiac :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour avoir présenté un budget sans la somme nécessaire de 350 M\$ pour mettre en place les projets-ratios avec les infirmières partout au Québec.

La députée d'Anjou-Louis-Riel :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour avoir privé les familles d'un montant de 1 700 \$ en moyenne pour rendre leurs maisons plus écoénergétiques en abolissant le crédit d'impôt RénoVert dans son budget.

Le député des Îles-de-la-Madeleine :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour avoir consacré des sommes insignifiantes dans son budget 2019-2020 pour financer des projets de réduction des risques auprès des municipalités touchées par des événements climatiques extrêmes, tels que l'érosion côtière et les inondations.

La députée de Westmount–Saint-Louis :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour ne pas avoir respecté son engagement de verser dès 2019-2020 un soutien supplémentaire aux familles d'enfants lourdement handicapés.

Le député de Jonquière :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour son manque de vision quant à la lutte contre la crise climatique, se traduisant par une absence de mesures budgétaires et financières servant à amorcer une véritable transition vers une économie verte.

La députée de Saint-Laurent :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour ne pas avoir inclus dans son budget les sommes nécessaires pour la rémunération des stagiaires du réseau collégial et universitaire ainsi que les bourses supplémentaires demandées par les doctorants en psychologie.

DÉBATS D'URGENCE

DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

AUTRES AFFAIRES

I. Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

- 2) Projet de loi n° 2
Loi resserrant l'encadrement du cannabis
Présenté par le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux le 5 décembre 2018
Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux (consultations) déposé le 21 février 2019
Reprise du débat ajourné le **19 mars 2019**

- 3) Projet de loi n° 5
Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans
Présenté par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur le **14 février 2019**

- 4) Projet de loi n° 6
Loi transférant au commissaire au lobbying la responsabilité du registre des lobbyistes et donnant suite à la recommandation de la Commission Charbonneau concernant le délai de prescription applicable à la prise d'une poursuite pénale
Présenté par la ministre de la Justice le **13 février 2019**

- 5) Projet de loi n° 7
Loi concernant certaines conditions de travail applicables aux cadres du réseau de la santé et des services sociaux
Présenté par la ministre de la Santé et des Services sociaux le 26 février 2019
Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux (consultations) déposé le **21 mars 2019**

- 6) Projet de loi n° 9
Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes
Présenté par le ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion le 7 février 2019
Rapport de la Commission des relations avec les citoyens (consultations) déposé le 19 mars 2019
Reprise du débat ajourné au nom de la députée de Saint-Laurent le **2 avril 2019**
- 7) Projet de loi n° 12
Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées
Présenté par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur le 21 février 2019
Rapport de la Commission de la culture et de l'éducation (consultations) déposé le **27 mars 2019**
- 8) Projet de loi n° 13
Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives
Présenté par le ministre des Finances le **26 février 2019**
- 9) Projet de loi n° 17
Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile
Présenté par le ministre des Transports le **20 mars 2019**
- 10) Projet de loi n° 21
Loi sur la laïcité de l'État
Présenté par le ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion le **28 mars 2019**

Étude détaillée en commission

11) Projet de loi n° 1

Loi modifiant les règles encadrant la nomination et la destitution du commissaire à la lutte contre la corruption, du directeur général de la Sûreté du Québec et du directeur des poursuites criminelles et pénales

Présenté par la ministre de la Sécurité publique le 29 novembre 2018

Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 20 février 2019

Principe adopté le **28 février 2019**, et

Renvoyé à la Commission des institutions

Prise en considération de rapports de commissions

12) Projet de loi n° 3

Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire

Présenté par le ministre des Finances le 6 décembre 2018

Rapport de la Commission des finances publiques (consultations) déposé le 7 février 2019

Principe adopté le 13 février 2019

Rapport de la Commission des finances publiques déposé le **27 mars 2019** (Amend. transmis en vertu de l'article 252 du Règlement)

13) Projet de loi n° 10

Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale afin principalement d'améliorer l'évaluation du maintien de l'équité salariale

Présenté par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale le 12 février 2019

Principe adopté le 20 mars 2019

Rapport de la Commission de l'économie et du travail déposé le **2 avril 2019** (Amend. transmis en vertu de l'article 252 du Règlement)

Adoption

II. Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

14) Projet de loi n° 190

Loi visant à exclure les pensions alimentaires pour enfants du calcul des revenus dans diverses lois à caractère social

Présenté par la députée de Sherbrooke le **7 décembre 2018**

15) Projet de loi n° 191

Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin de prescrire la diffusion de renseignements relatifs à l'utilisation des sommes octroyées aux députés dans l'exercice de leurs fonctions

Présenté par le député de Gouin le **6 décembre 2018**

16) Projet de loi n° 192

Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction

Présenté par le député de Jean-Lesage le **28 février 2019**

17) Projet de loi n° 193

Loi établissant un bouclier de protection budgétaire des services à l'éducation, à l'enfance et à la protection de la jeunesse

Présenté par la députée de Joliette le **7 février 2019**

18) Projet de loi n° 194

Loi visant à assurer le respect des obligations du Québec relatives aux changements climatiques

Présenté par le député de Jonquière le **21 février 2019**

Étude détaillée en commission

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

III. Projets de loi d'intérêt privé

Consultation et étude détaillée en commission

Adoption du principe

Adoption

IV. Motions du gouvernement

V. Crédits budgétaires

- 19) Crédits budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 2020 déposés par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor le 21 mars 2019 et renvoyés pour étude aux commissions permanentes le **26 mars 2019**.

VI. Débats statutaires

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

20) 2 avril 2019

Motion de la cheffe du deuxième groupe d'opposition :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement caquiste de proposer, d'ici le 1^{er} octobre 2020, un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre approuvé par un expert indépendant du gouvernement qui permet d'atteindre les cibles recommandées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour 2030;

QUE l'Assemblée nationale demande également au gouvernement d'interdire tout projet d'exploitation ou d'exploration pétrolière ou gazière sur le territoire du Québec.

Partie 3

PROJETS DE LOI ADOPTÉS

(Projets de loi non sanctionnés)

Partie 4

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Mandat réglementaire

- Audition du Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion 2017-2018 et sur ses engagements financiers.
- Audition sur le chapitre 5 intitulé « Reprise informatique » et le chapitre 7 intitulé « Contrats en technologie de l'information – Suivi d'un audit particulier » du rapport de mai 2018 du Vérificateur général du Québec.
- Audition sur le chapitre 3 intitulé « Terrains contaminés sous la responsabilité de l'État » du rapport de juin 2018 du Vérificateur général du Québec.
- Audition sur le chapitre 3 intitulé « Gestion des pneus hors d'usage » du rapport de novembre 2018 du Vérificateur général du Québec.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Mandat réglementaire

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Examen des orientations, des activités et de la gestion de la Régie de l'énergie.

Mandat d'initiative

- Examiner les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce, en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois.

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Mandat d'initiative

- Avenir des médias d'information.

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Mandat réglementaire

- Poursuite du débat sur le discours du budget.

Interpellation :

- Du député de La Pinière au président du Conseil du trésor sur le sujet suivant : *Le manque de vision du gouvernement caquiste concernant la gestion des données et la promesse irréaliste d'économies annoncées par le président du Conseil du trésor (avis donné le 28 mars 2019).*

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 1**, Loi modifiant les règles encadrant la nomination et la destitution du commissaire à la lutte contre la corruption, du directeur général de la Sûreté du Québec et du directeur des poursuites criminelles et pénales (mandat confié le 28 février 2019).

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 6**, Loi transférant au commissaire au lobbying la responsabilité du registre des lobbyistes et donnant suite à la recommandation de la Commission Charbonneau concernant le délai de prescription applicable à la prise d'une poursuite pénale (mandat confié le 19 mars 2019).

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Partie 5

QUESTIONS ÉCRITES

*Les [questions déjà inscrites](#) paraissent
au Feuilleton du mercredi*

- 22) M. Benjamin (Viau) – **19 février 2019**
À la ministre du Tourisme

Le 9 septembre dernier, le premier ministre a annoncé sa volonté de soutenir la création de 500 nouvelles entreprises agrotouristiques d'ici 4 ans. Or, depuis cette date, nous n'avons eu que très peu d'écho sur cette promesse. Depuis le 18 octobre 2018, des démarches doivent avoir été entreprises pour respecter votre promesse. En ce sens, nous voulons savoir :

Quel est votre échéancier pour la création des 500 nouvelles entreprises?
Combien de nouvelles entreprises verront le jour chaque année?

Quel sera le budget total alloué pour soutenir la création de ces 500 nouvelles entreprises?

Depuis votre arrivée au gouvernement, est-ce qu'il y a des entreprises agrotouristiques qui ont été créées grâce au soutien gouvernemental? Si oui, quel a été le soutien financier apporté pour chacune des entreprises?

Est-ce que des entreprises agrotouristiques existantes bénéficieront aussi de soutien financier?

- 24) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **19 mars 2019**
À la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

La municipalité de Lac-au-Saumon est en processus d'un projet permanent d'approvisionnement en eau souterraine, évalué entre 6 et 7 millions de dollars. La principale source d'eau de la municipalité est le lac Angus. Par contre, les sécheresses de la dernière période estivale amènent le niveau d'eau sous la normale des valves du réservoir. Ne pouvant plus répondre à l'ensemble des besoins des citoyens et de la municipalité, la mairie utilise comme source d'eau temporaire le lac au Saumon avec une pompe temporaire pour s'approvisionner lors de la période hivernale. L'installation d'une pompe temporaire est au coût d'environ 250 000 \$. La municipalité de Lac-au-Saumon a déposé une demande d'aide financière au ministère de la Sécurité publique, mais le dépôt a été immédiatement refusé ne correspondant pas à la définition d'un « sinistre » ou d'une « crise climatique » dans les programmes en place. De ce fait, cette petite collectivité de 1406 habitants doit éponger seule les coûts.

Ma question est la suivante :

- Est-ce que la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation peut envisager un sous-volet au volet 1 (Infrastructures d'eau) dans le Programme d'infrastructures municipales d'eau pour inclure un fonds d'urgence pendant la transition d'infrastructures d'eau?

- 25) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **19 mars 2019**
À la ministre de la Culture et des Communications

Le Camp musical du lac Matapédia est un camp d'été permettant aux jeunes de 7 à 17 ans, avec ou sans expérience, d'avoir une formation intensive en musique, danse, théâtre sur le bord du lac Matapédia à Sayabec. Connaissant un franc succès avec des jeunes de partout au Québec, le Camp musical doit maintenant gérer une croissance exponentielle.

D'une part, le Camp musical du lac Matapédia doit composer avec une iniquité dans le sous-financement de ses activités en comparaison d'autres camps musicaux au Québec. En 2016-2017, l'organisation reçoit 15 700 \$ comparativement à 55 800 \$ pour le Camp musical Saint-Alexandre, situé dans l'ouest du Bas-Saint-Laurent. En 2017-2018, le Camp musical du lac Matapédia conserve le même montant, alors que le Camp musical Saint-Alexandre obtient une aide supplémentaire de 34 326 \$ atteignant une aide financière de 90 126 \$. Par contre, l'aide supplémentaire ne doit pas être récurrente, mais le Camp musical Saint-Alexandre reçoit tout de même une aide financière de 91 528 \$ en

2018-2019. Pour la même période, le Camp musical du lac Matapédia reçoit une légère augmentation atteignant 26 316 \$.

D'autre part, le Camp musical du lac Matapédia doit créer et rénover des infrastructures maintenant vétustes pour maintenir ses activités. Par exemple, le camp ne possède pas d'infrastructure en eau potable ou de fosse septique. De plus, le manque de locaux amène les jeunes à devoir pratiquer dans des abris-moustiquaires beau temps mauvais temps. Ainsi, le sous-financement ne permet pas de rattraper la détérioration des infrastructures.

Mes questions sont les suivantes :

- Est-ce que la ministre de la Culture et des Communications s'engage à se pencher sur la question de l'iniquité dans les aides financières à l'attention des camps musicaux?
- Est-ce envisageable de créer une aide financière dans le programme Aide au fonctionnement pour les organismes de formation en art pour inclure un investissement lié aux infrastructures?

26) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **19 mars 2019**

Au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

La Berce sphondyle est une plante exotique envahissante dans la vallée de La Matapédia. La sève contient des toxines combinées à la lumière causant des dermatites sévères et douloureuses au deuxième degré lors d'un contact. Le délai des symptômes peut être de 24h à 48h après le contact. Puis, l'inflammation peut durer de 3 à 5 jours et les cicatrices peuvent subsister environ 6 ans. Ressemblant à la Berce laineuse et la Berce du Caucase, la Berce sphondyle prend de plus en plus la place des espèces indigènes et occasionne une perte de biodiversité tant dans un milieu naturel que urbain.

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques possède le Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes pour offrir une aide financière aux initiatives visant à réduire les menaces et les impacts des plantes exotiques envahissantes sur la biodiversité et les milieux naturels au Québec. Par contre, le plan de lutte n'envisage pas d'autres milieux et comprend que trois espèces envahissantes : Phragmite, Berce du Caucase et Renouée du Japon.

Mes questions sont les suivantes :

- Est-ce que le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques peut ajouter une extension au plan de lutte pour intégrer d'autres plantes envahissantes?
- Est-ce que le Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes peut inclure les milieux urbains puisqu'il s'agit également d'un cas de santé publique?

27) M. Gaudreault (Jonquière) – **19 mars 2019**
À la ministre de la Santé et des Services sociaux

Les allergies alimentaires sont en augmentation. Au Québec, 8 % des enfants sont aux prises avec des allergies alimentaires. Dans les écoles, où ces enfants prennent au moins un repas par jour, il n'existe actuellement au Québec aucun cadre légal permettant une standardisation des mesures de prévention et de traitement des réactions allergiques sévères. Le Québec est la seule province du Canada où aucun cadre légal n'existe pour la standardisation des mesures d'accueil des enfants allergiques et la prévention des réactions graves.

Le 14 juin dernier, la députée sortante d'Hochelaga-Maisonneuve, Carole Poirier, a déposé le projet de loi n° 1197 visant à obliger les établissements d'enseignement à adopter des pratiques de gestion des allergies.

Mes questions sont les suivantes :

- Est-il dans votre intention de soutenir le dépôt et l'adoption d'un tel projet de loi dans durant la session parlementaire en cours?
- Quelles actions avez-vous l'intention d'entreprendre dans les prochains mois afin d'assurer la standardisation des mesures d'accueil des enfants allergiques ainsi que pour la prévention des réactions graves?

28) M. Fortin (Pontiac) – **20 mars 2019**
Au ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux

Le 27 novembre dernier, nous avons demandé des informations au ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, ainsi qu'au ministère de la Santé et des Services sociaux, concernant la Plateforme Approche interactive au développement de l'enfant (A.I.D.E), telles que les analyses de la Plateforme et une évaluation prévue des coûts. En effet, nous ne savions pas si cette Plateforme, précédemment vantée par le Dr Carmant avant qu'il ne soit ministre, allait voir le jour.

Notre demande d'accès à ces informations a toutefois été refusée le 19 décembre dernier. Nous avons finalement appris par communiqué que la Plateforme A.I.D.E allait voir le jour le 1^{er} février dernier.

Plusieurs familles attendaient le financement d'une Plateforme de ce genre qui allait permettre de faire du dépistage précoce pour les troubles de développement.

Toutefois, plusieurs questions demeurent toujours sans réponses :

- Quels services allez-vous offrir pour les enfants qui ont déjà reçu un diagnostic de TSA ou de DI mais qui sont en attente de services?
- Qu'allez-vous faire pour les enfants hébergés en CHSLD ou en RI-RTF affectés par un tel diagnostic et qui sont sous-stimulés?
- Comment allez-vous réussir à engager 800 professionnels quand le Québec traverse présentement une pénurie de main-d'œuvre? Nous vous demandons de déposer votre plan d'embauche par établissement et vos échéanciers.
- Des investissements de 70 à 90 M\$ sont prévus pour l'élaboration de cette plateforme. Pourquoi n'êtes-vous pas en mesure de donner une estimation plus précise? Comment allez-vous financer le tout alors qu'aucun argent supplémentaire n'a été annoncé pour bonifier les services de santé lors de la dernière mise à jour?

29) Mme Fournier (Marie-Victorin) – **2 avril 2019**
À la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

Récemment, mon bureau de circonscription a été interpellé pour le cas d'une personne en situation d'urgence nécessitant une priorisation de son dossier sur la liste d'attente pour l'obtention d'un logement à prix modique. Cette dame âgée résidait temporairement chez son fils et fut victime de violence commise par un membre proche de sa famille, soit de la part de la conjointe de celui-ci.

Considérant que le Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8, a. 86) stipule que seul un individu en situation de violence conjugale peut bénéficier d'une demande prioritaire selon l'article 23.1, or plusieurs autres situations exigeant le logement d'urgence d'individus vulnérables ne sont pas prises en charge par l'état. Cet article qui se lit comme suit : « la personne dont le bail est résilié en vertu de l'article 1974.1 du Code civil ou qui est victime de violence conjugale

selon une attestation délivrée par une maison d'hébergement pour de telles personnes, par un corps de police ou par un établissement du réseau de la santé et des services sociaux », est extrêmement restrictif lorsque l'on considère l'éventail des situations possibles pouvant prêter atteinte à la sécurité et à l'intégrité physique de gens vulnérables.

Ainsi est-ce que le ministre s'engage à :

- Évaluer la possibilité d'offrir un élargissement des situations jugées comme prioritaires prévues par cet article de loi et mettre en place des balises pour y faciliter la priorisation des individus vulnérables en situation de risque pour leur sécurité ainsi que pour leur intégrité physique?

30) Mme Fournier (Marie-Victorin) – **2 avril 2019**
Au ministre des Finances

La perception des pensions alimentaires est une prérogative qui est présentement administrée par Revenu Québec selon la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires. Cette loi permet à l'agence fiscale d'utiliser divers leviers pour assurer le recouvrement de celles-ci si jamais les débiteurs ne respectaient pas un jugement fixant les modalités des pensions alimentaires. Ces leviers d'intervention sont déterminés essentiellement par l'existence de recours administratifs et de recours juridiques. Les recours administratifs existent afin de contraindre les débiteurs récalcitrants à remplir leurs obligations à titre d'étape préalable à l'appel aux tribunaux. Cette voie vise à établir une gradation des mesures pour atteindre un équilibre entre la coercition et les droits des individus.

Les mesures administratives existantes sont les suivantes, soit : l'affectation, l'hypothèque légale, la saisie administrative en main tierce, le recours à l'encontre d'une personne liée et la suspension du passeport ou des permis fédéraux. Plusieurs de ces mesures ont démontré leur efficacité, mais plusieurs cas particuliers démontrent cependant que certains débiteurs récalcitrants arrivent tout de même à se soustraire des effets coercitifs de ces mesures combinées. Celles-ci pourraient donc être bonifiées pour être encore plus contraignantes et permettre d'éviter la judiciarisation des dossiers à la source.

Ainsi est-ce que le ministre s'engage à :

- Évaluer la possibilité d'intégrer parmi les mesures administratives la suspension du permis de conduire du débiteur mis en recouvrement ainsi que l'immatriculation des véhicules enregistrés au nom dudit débiteur?

31) M. Nadeau-Dubois (Gouin) – **2 avril 2019**
Au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

En 2017, le gouvernement Couillard s'est engagé à offrir 250 bourses de 25 000 \$ par année aux finissantes et aux finissants au doctorat en psychologie qui choisissent de faire leur internat obligatoire dans le système public ou parapublic. Or, le programme a connu un tel engouement que la demande dépasse aujourd'hui l'offre. Résultat : une part importante de ces étudiantes et de ces étudiants n'auront pas accès à la bourse à laquelle ils sont pourtant admissibles selon les critères du programme. Les universités, quant à elles, devront improviser pour déterminer les critères d'octroi des aides financières, en choisissant le tirage au sort ou la prestation de demi-bourses, par exemple.

En février dernier, nous avons ainsi appris que l'Université de Sherbrooke a prévu, faute de financement suffisant, de distribuer par tirage au sort les bourses de 25 000 \$ promises par le gouvernement du Québec aux doctorantes et aux doctorants en psychologie ayant choisi les milieux d'internat du système public et parapublic. L'Université de Sherbrooke n'est pas le seul établissement à se retrouver dans cette situation : l'an prochain, ce manque de financement touchera notamment l'Université Laval et l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Ce sous-financement des finissantes et des finissants en psychologie, qui s'appêtent à prendre la relève dans une profession aux prises avec une importante pénurie de services dans le réseau public et parapublic, est inadmissible. Les associations étudiantes sont unanimes : il est tout simplement irréaliste d'avoir un emploi pendant la durée de cet internat. Sans bourse, peu d'options s'offrent aux personnes exclues du programme : elles doivent vivre de leurs économies, solliciter l'aide de leur famille ou encore s'endetter.

Mes questions au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont les suivantes :

- Est-ce que le ministre s'engage à pérenniser le programme de bourses pour les doctorants et les doctorantes en psychologie qui font le choix de faire leur internat obligatoire de 1600 heures dans le secteur public et parapublic?
- Est-ce que le ministre s'engage à rehausser le nombre de bourses offertes dans le cadre de ce programme afin d'assurer que tous ces finissantes et ces finissants aient droit à cette aide financière essentielle à la poursuite de leur stage?

- 32) Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) – **2 avril 2019**
Au ministre des Transports

En 2006, le gouvernement a lancé le Programme Village-relais qui implique 41 municipalités situés partout au Québec le long des routes principales nationales ou des routes touristiques, dont la ville de Témiscaming situé dans mon comté, Rouyn-Noranda–Témiscamingue. Ce programme vise deux grands objectifs : contrer la fatigue au volant en offrant des lieux d'arrêt sécuritaires et contribuer au développement local des municipalités accréditées. L'entente qui lie les municipalités accréditées et le ministère des Transports est composée d'engagement des deux parties. En effet, les villages-relais doivent respecter une charte de qualité en offrant les services de bases toute l'année pour conserver leur accréditation. En ce sens, plusieurs investissements sont réalisés à chaque année dans les différentes municipalités afin d'améliorer et d'aménager les lieux pour les rendre plus accessibles et sécuritaires.

Cependant, au cours des dix dernières années, le réseau a bénéficié de seulement trois grandes campagnes de promotion de 2012 à 2014. Or, pour assurer pleinement leur rôle de village-relais, les municipalités accréditées doivent faire l'objet de promotion pour être mieux connu du grand public.

Ainsi, la mise en œuvre et la réussite de ce Programme ne peuvent se faire sans la participation pleine et entière des Villages-relais avec leurs commerçants et celle du Ministre des Transports. Enfin, sachez que ce programme s'inscrit parfaitement dans la Stratégie gouvernementale 2018-2022 et de son ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation d'assurer l'occupation du territoire.

C'est dans cette optique que la ville de Témiscaming m'a interpellée pour vous demander :

- 1) Comment comptez-vous assister les Villages-relais pour le maintien de leur rôle qui offre davantage de services qu'un parc routier?
- 2) Quand comptez-vous déployer une campagne de promotion d'envergure pour mieux faire connaître les services du réseau et quel est le montant que vous comptez y investir?
- 3) Concrètement, comment allez-vous manifester votre soutien, ainsi que celui des ministères partenaires, Tourisme et Affaires Municipales et de l'Habitation pour la réalisation de projets permettant aux Villages-relais, et à leur Fédération, de jouer pleinement leur rôle en matière de lieu d'arrêt sécuritaire pour les usagers de la route?

- 33) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **2 avril 2019**
À la ministre de la Sécurité publique

Le ministère de la Sécurité publique est en discussion avec les municipalités de Sainte-Flavie et de Sainte-Luce afin de mettre en œuvre des mesures permettant d'éliminer le risque de sinistres associés à l'érosion et à la submersion côtières menaçant des résidences principales. Depuis les grandes marées de décembre 2010, ces municipalités n'ont cessé de travailler à la mise en place de solutions afin d'assurer la sécurité des résidents riverains. Le soutien du ministère et la mise en place de nouvelles mesures sont bien accueillis; cependant, certains points dans l'entente actuellement proposée par le ministère doivent être révisés. Considérant que chacune des municipalités est chargée d'administrer le programme du ministère, il est demandé que celui-ci assume la totalité des coûts reliés à l'embauche d'une ressource d'accompagnement pour les propriétaires touchés puisqu'il ne s'agit pas, ici, de travaux municipaux, mais bien de services rendus pour appliquer l'entente conclue avec le ministère, et ce, pour le bénéfice de particuliers.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) Quelles sont les intentions du ministère de la Sécurité publique dans ce dossier?
- 2) Est-ce que le ministère assumera entièrement les coûts reliés à la mise en œuvre des ententes avec les municipalités de Sainte-Luce et de Sainte-Flavie visant à éliminer les risques de sinistres associés à l'érosion et à la submersion côtière?

- 34) Mme Fournier (Marie-Victorin) – **3 avril 2019**
Au leader du gouvernement et ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

Le dimanche 31 mars 2019, le premier ministre s'est adressé aux Québécois afin d'expliquer la nécessité de clore le débat sur les signes religieux et la laïcité de l'État.

Cette adresse faisait suite à l'initiative de votre gouvernement en la matière. En effet, le jeudi 28 mars 2019, vous avez déposé le projet de loi n° 21, Loi sur la laïcité de l'État.

Le même jour, vous avez fait adopter une motion unanime à l'Assemblée nationale, mandatant le Bureau de l'Assemblée nationale de retirer le crucifix du Salon bleu, afin de le déplacer à un autre endroit à l'intérieur de l'Hôtel du Parlement.

Cette motion faisait suite, douze ans plus tard, à un constat énoncé lors de la commission Bouchard-Taylor à l'effet que le maintien du crucifix laisserait entendre qu'« une proximité toute spéciale existe entre le pouvoir législatif et la religion de la majorité. » Le rapport concluait ainsi qu'« il paraît préférable que le lieu même où délibèrent et légifèrent les élus ne soit pas identifié à une religion particulière ».

Le projet de loi de votre gouvernement vise à affirmer la laïcité de l'État et à préciser les exigences qui en découlent. En ce sens, il est inscrit aux notes explicatives que le « projet de loi indique que la laïcité de l'État repose sur quatre principes, soit la séparation de l'État et des religions, la neutralité religieuse de l'État, l'égalité de tous les citoyens et citoyennes ainsi que la liberté de conscience et la liberté de religion. Il prévoit que les institutions parlementaires, gouvernementales et judiciaires sont tenues de respecter ces principes dans le cadre de leur mission ».

Ainsi, par la présente, je souhaite vous rappeler qu'outre le crucifix catholique installé au-dessus du trône du président, nous retrouvons plusieurs autres signes et symboles religieux au Salon bleu.

En effet, encore de nos jours, nous retrouvons entre autres, au-dessus du trône et de la tête du président de l'Assemblée nationale, une couronne et une croix, représentant le souverain du Royaume-Uni qui est, rappelons-le, non seulement un chef politique, mais aussi un chef religieux.

Toujours aujourd'hui, ce souverain, en l'occurrence la Reine Élisabeth II, est non seulement la souveraine du Royaume-Uni et des autres royaumes du Commonwealth, incluant ainsi le Canada et le Québec, mais aussi la Supreme Governor of the Church of England.

Cette fonction marque donc l'autorité que le souverain du Royaume-Uni exerce sur l'Église d'Angleterre et la religion anglicane.

Bref, cette même couronne et cette même croix sont aussi visibles sur la masse gardée par le sergent d'armes, cette masse qui ne symbolise rien de moins que l'autorité de l'Assemblée nationale et de la présidence.

Je souhaite finalement porter à votre attention que par le passé, des symboles monarchiques ont déjà été retirés du Salon bleu. C'est le cas de statues, dont celle de la reine Victoria, par exemple. Cette dernière a été remplacée par une plante.

Dans ce contexte, ma question est la suivante :

Avez-vous l'intention de mandater le Bureau de l'Assemblée nationale pour retirer de l'enceinte du Salon bleu, en plus du crucifix, tous les signes et symboles qui réfèrent à un pouvoir de nature religieuse?

Partie 6
PRÉAVIS

I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

Projets de loi du gouvernement

- a) 2 avril 2019
Loi visant principalement l'encadrement des inspections en bâtiment et de la copropriété divise, le remplacement de la dénomination de la Régie du logement et l'amélioration de ses règles de fonctionnement et modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec et diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal – *ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.*

Projets de loi publics au nom des députés

Projets de loi d'intérêt privé

- b) 5 février 2019
Loi concernant certains immeubles situés sur une concession minière du cadastre du Canton de Bourlamaque, circonscription foncière d'Abitibi – *députée d'Abitibi-Ouest.*

II. NOUVEAUX PRÉAVIS

- aa) Loi favorisant la transformation numérique de l'administration publique – *ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale.*